

CESA

GROUPE D'ALIMENTATION SCOLAIRE A L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Termes re reference, Strategie, Plan de travail et Indicateurs

2019 - 2021

CESA

GROUPE D'ALIMENTATION SCOLAIRE A L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Termes re reference, Strategie, Plan de travail et Indicateurs

2019 - 2021

Contributeurs aux instruments du groupe d'alimentation scolaire CESA

Commission de l'UA

African Union Commission

Dr. Beatrice Njenga

Dr. Laila Lokosang

Mr. Abraham Asha

Centre d'excellence du PAM

Ms. Christiani Buani

Mr. Bruno Magalhaes

Mr. Igor Carneiro

Ms. Mariana Rocha

Ms. Nadia Goodman

Bureau de liaison du PAM auprès de l'UA

Ms. Angelline Rudakubana

Mr. Addisu Bekele

Ms. Beza Berhanu

Ms. Magdalena Moshi

Ms. Priscilla Wanjiru

Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est

Mr. Dia Sanou

Ms. Kankou Kaba

Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique de l'UNESCO

Ms. Yumiko Yokozeki

Présentation graphique

Mr. Natan Giuliano (WFP)



Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 251 11 551 7700 Fax: 251 11 5505928

www.au.int













CESA

GROUPE D'ALIMENTATION SCOLAIRE A L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Termes re reference, Strategie, Plan de travail et Indicateurs

2019 - 2021

W/FD/Marco Frat

AVANT-PROPOS

La Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA16-25), le cadre d'opérationnalisation continentale de l'Union africaine pour l'ODD 4, a été élaborée sur la base d'Action 2063. La CESA vise assurer une éducation inclusive, de qualité et transformatrice pour tous, qui promouvra les valeurs africaines, l'innovation et l'esprit d'entreprise pour réaliser une Afrique intégrée, pacifique et prospère. L'alimentation scolaire a été considérée comme un outil majeur pour assurer l'accès à l'éducation pour tous, des résultats élevés et l'achèvement des études, tout en contribuant à éliminer la faim et à réduire la pauvreté, en particulier là où l'alimentation scolaire à l'approvisionnement local est pratiquée.

Les chefs d'État et des gouvernements de l'Union africaine ont, donc, pris la décision (Assembly /AU/Dec.589 (XXVI) en janvier 2016 de reconnaître la valeur de l'alimentation scolaire. Cette décision prévoyait la création d'un groupe multidisciplinaire d'experts africains à l'appui de l'alimentation scolaire, compte tenu des résultats multisectoriels en matière d'éducation, de santé et de nutrition, de production alimentaire et de croissance économique locale. Les chefs d'Etat ont également institué le 1er mars comme la Journée africaine de l'alimentation scolaire.

La Commission s'est ensuite efforcée d'obtenir un engagement institutionnel de haut niveau de la part des États membres et des agences partenaires qui travaillent dans des domaines favorables à l'alimentation scolaire, en créant le groupe sectoriel de l'alimentation scolaire, qui soutient la mise en œuvre du CESA ainsi que la réalisation des objectifs des autres cadres politiques du continent en matière de bien-être des enfants, de lutte contre la faim et de sécurité alimentaire.

Le Groupe d'Alimentation scolaire est une plateforme de l'UA où les parties prenantes de différents secteurs s'engagent et partagent des informations techniques sur la conception et la mise en œuvre de programmes efficaces d'alimentation scolaire.

Il offre l'espace nécessaire pour organiser des actions conjointes à l'appui du plaidoyer et de la mobilisation des ressources dans ce domaine. Le Groupe sectoriel de l'alimentation scolaire assurera la coordination, renforcera les partenariats et établira des liens dynamiques entre connaissances, politiques et pratiques. Il soutiendra le renforcement de l'engagement multisectoriel local pour assurer le développement harmonieux des programmes d'alimentation scolaire, en particulier l'alimentation scolaire à domicile. Les membres du Groupe s'engagent

à travailler ensemble à la vision commune de l'Union africaine, afin d'optimiser les résultats des initiatives collectives et d'éviter des programmes parallèles inutiles qui finissent par dissiper des ressources humaines et financières limitées. Les membres du Groupe doivent identifier les synergies et développer des plans de travail pour permettre de travailler en harmonie afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience.

Je crois que ce groupe sectoriel s'efforcera de faire évoluer les mentalités afin que l'alimentation scolaire soit considérée comme un outil efficace essentiel nécessaire à la transformation de l'éducation de la petite enfance vers l'enseignement supérieur, pour assurer un développement complet de l'esprit et du corps, pour soutenir les politiques de santé scolaire, pour promouvoir la production alimentaire locale et garantir la faim zéro dans le secteur démographique le plus critique dans les États membres.

Investir dans l'alimentation scolaire, c'est investir dans l'avenir de l'Afrique. J'espère que le travail du Groupe contribuera à renforcer la mobilisation des ressources locales en faveur de l'alimentation scolaire, tout en assurant la production d'informations permettant une planification basée sur les connaissances pour des programmes plus innovants et durables.

Le groupe sectoriel devrait aider les États membres à maintenir des programmes nationaux liés à la production alimentaire locale dans des cadres politiques globaux, à renforcer les capacités institutionnelles et à accroître les investissements provenant de sources locales. Encourager la coopération entre les partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique sera également bénéfique pour faciliter le partage d'expériences productives et situer l'Afrique dans le contexte mondial.

Je suis heureuse d'exprimer ma gratitude au Programme alimentaire mondial pour l'appui qu'il a apporté à l'élaboration de cette initiative, ainsi qu'à la FAO pour son partenariat visant à renforcer les liens multisectoriels. J'apprécie tous les membres actuels du Groupe et j'invite les autres agences à participer à cet important travail qui est de plus en plus crucial pour réaliser l'Afrique que nous voulons.

S.E. Prof. Sarah Anyang Agbor Commissaire aux ressources humaines, Science et technologie



Acronymes	6
Section 1 : La stratégie de la grappe alimentaire scolaire CESA (CSFC)	7
1. Contexte général	8
2. Mission, vision et valeurs du CSFC	9
3. Fonctions du groupe/CSFC	10
4. Priorités stratégiques du groupe/CSFC	10
5. Plan de travail	11
6. Arrangement institutionnel et coordination du groupe/CSFC	17
6.1 Niveau politique	17
6.2 Niveau de coordination	18
6.3 Niveau de mise en œuvre	19
7. Rapports sur les	19
7.1 Système de déclaration	19
7.2 Fréquence des rapports	20
7.2 Cadre de communication	20
7.3. Cadre de présentation des rapports	20
8. Adhésion	21
8.1 Membres	21
8.2. Processus de demande d'adhésion	21
9. Considérations relatives à la durabilité	22
Section 2: Termes de référence du groupe d'alimentation scolaire de la CESA	23
1. Contexte et vue d'ensemble	24
2. Le groupe d'alimentation scolaire de la CESA	25
3. Fonctions de la SCCF	25
4. L'adhésion au groupe d'alimentation scolaire de CESA	26
5. Dispositif institutionnel et mécanisme de coordination du Groupe d'alimentation scolaire du CESA	26
5.2.1 Coordination au niveau politique	27
5.2.2 Coordination au niveau technique	27
5.2.3 Niveau de mise en œuvre	27
6. Réunions	28
7. Cadre de communication et de rapport	29
7.1 Communication	29
7.2 Cadre de rapport	29
8. Dispositions financières	30
9. Période	30
10. Modification des termes de référence	30
11. Clause de sortie	30
12. Amendements	30
Section 3: Les indicateurs de la grappe d'alimentation scolaire CESA	31



ADEA Association pour le développement de l'éducation en Afrique

ANCEFA African Network Campaign on Education for All

(Campagne du Réseau africain ANCEFA sur l'éducation pour tous)

SSC Commission de l'Union africaine
PAC Position africaine commune

CEMASTEA Centre pour l'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie en Afrique

CESA Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique

PD Partenaire de développement CCE Communauté de l'Afrique de l'Est

CEEAC Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

EPT L'éducation pour tous

EMIS Éducation, science et technologie
EST Education, Science and Technology

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FAWE Forum des éducatrices africaines

IGAD Autorité intergouvernementale pour le développement IPED Institut panafricain d'éducation pour le développement

M&E Suivi et évaluation

NEPAD Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

OSISA Open Society Initiative of Southern Africa

RACA Rapport sur les activités continentales annuelles

CERs Communautés économiques régionales

CST Comité technique spécialisé

STEM Sciences, technologie, génie et mathématiques

EFTP Enseignement et formation techniques et professionnels UNECA Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

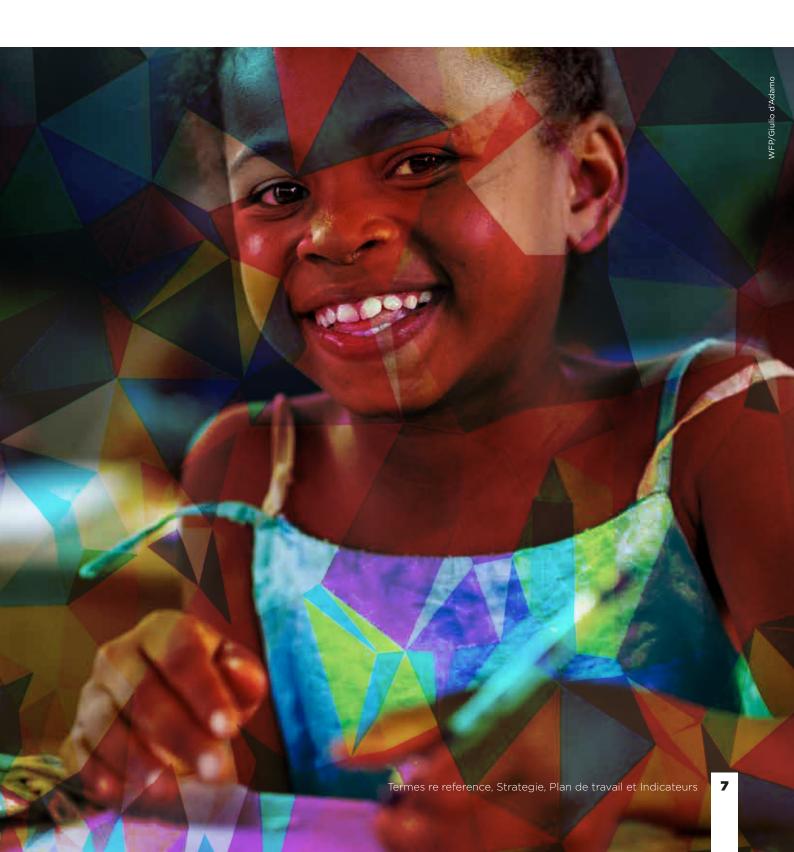
UNESCO-IIRCA Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture -

Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique

PAM Programme alimentaire mondial des Nations Unies
OMS Organisation mondiale de la santé des Nations Unies

Section 1

La stratégie du groupe d'alimentation scolaire de la CESA



Section 1 La stratégie du groupe d'alimentation scolaire de la CESA

1. Contexte général

L'Union africaine (UA) a adopté la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique 2016-2025 (CESA), en partenariat avec les États membres et les principales parties prenantes, en tant qu'initiative pour faire progresser l'Agenda 2063. La Stratégie est un alignement régional sur l'Éducation globale 2030, qui défait l'Objectif 4 du développement durable (SDG 4) en se concentrant sur l'Afrique pour des priorités spécifiques. Le CESA vise à mettre en place un «système qualitatif d'éducation et de formation pour doter le continent africain de ressources humaines efficaces, adaptées aux valeurs fondamentales africaines et donc capables de réaliser la vision et les aspirations de l'Union africaine». La Stratégie est conçue pour être mise en œuvre par l'intermédiaire de la coalition des parties prenantes conformément à la décision de l'UA (décision du Sommet de juillet 2014), garantissant que chaque partie prenante ait une place et un rôle à jouer. En conséquence, il vise à obtenir un engagement institutionnel de haut niveau de la part des partenaires, à promouvoir une approche multisectorielle, à identifier et développer conjointement des initiatives stratégiques et à identifier et mobiliser des champions de l'éducation et de l'alimentation scolaire.

L'objectif stratégique 02 de la CESA guide ce document pour se concentrer sur un environnement d'apprentissage sain et propice dans tous les sous-secteurs et, pour tous, pour élargir l'accès à une éducation de qualité. Compte tenu de cet objectif, et après une visite au Brésil en 2015, les chefs d'État africains (Assembly/AU/Dec. 589) identifiés en 2016, les chefs d'État africains (Assembly/AU/Dec. 589) ont identifié l'alimentation scolaire locale comme une opportunité précieuse pour promouvoir l'éducation, stimuler les économies locales, promouvoir de petites exploitations agricoles et les objectifs du développement durable. Cette décision a également fait du 1er mars la Journée africaine de l'alimentation scolaire et créé un Comité multidisciplinaire d'experts africains sur l'alimentation scolaire pour faciliter la mise en œuvre de ce programme.

En outre, l'UA souligne dans sa Déclaration du PDDAA/Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation agricole pour une prospérité partagée la promotion des programmes d'alimentation scolaire novateurs qui utilisent des produits alimentaires provenant des communautés agricoles locales. Parallèlement, le NEPAD a lancé des projets pilotes d'alimentation scolaire dans différents États membres, sensibilisant les pays à intégrer les initiatives d'alimentation scolaire locales dans les programmes d'alimentation scolaire existants. Cela souligne l'importance de l'approvisionnement en aliments locaux pour un développement multisectoriel durable.

Au cours de la 31e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, l'UA a également reconnu l'alimentation scolaire comme un programme stratégique pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine de nutrition (2015-2025) et la réalisation de la Déclaration de Malabo pour améliorer l'état nutritionnel (EX.CL/ Déc.965-986 (XXXI)). Pour donner suite à cette décision, l'Union africaine a lancé un projet pilote sur les programmes d'alimentation et de nutrition scolaires durables en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda et en Ouganda afin de créer un environnement et des capacités favorables à l'alimentation et la nutrition scolaires en Afrique orientale. Ce mouvement propose également l'élaboration d'un cadre stratégique qui intègre et relie entre eux les systèmes de petits exploitants agricoles, les programmes d'alimentation scolaire qui accordent la priorité à l'éducation nutritionnelle et au développement des économies rurales. Parallèlement, la Commission de l'Union africaine et les principales parties prenantes ont établi des groupes thématiques pour mettre en œuvre des objectifs spécifiques du CESA, par exemple la planification de l'éducation, l'alimentation scolaire, la paix et l'éducation, entre autres. Le regroupement sous des domaines thématiques spécifiques a été identifié comme un outil efficace



pour améliorer la coordination, renforcer les partenariats et relier les connaissances, les politiques et les pratiques autour de thèmes et de questions politiques communs.

Les agences des Nations Unies participantes, les ONG et les parties prenantes, y compris les États membres de l'UA, désignent une équipe de coordination pour gérer le travail du Groupe. Cela devrait permettre d'améliorer l'alignement et l'harmonie entre les parties prenantes et de faciliter l'identification et le déploiement de synergies en matière de gouvernance afin d'accroître l'efficience et l'efficacité. Le mécanisme des groupes sectoriels fait office de forum de l'UA où les parties prenantes du secteur de l'éducation ont accès à des informations techniques sur la conception et la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire. Il offre également un espace pour organiser des actions conjointes afin de soutenir le plaidoyer et la mobilisation des ressources dans ce domaine. Cette structure opérationnelle de dialogue sur les politiques favorise la diffusion maximale de l'information sur l'alimentation scolaire dans l'ensemble de l'UA.

Le Groupe d'Alimentation scolaire a été lancé en 2017 lors de la réunion de la « Troisième Consultation continentale de l'UA et du PAM sur l'alimentation scolaire à l'approvisionnement local ». Les premiers membres du groupe étaient des experts techniques multisectoriels de l'alimentation scolaire composés d'États membres, du Bureau du PAM en Afrique, du Centre d'excellence du PAM contre la faim au Brésil, de la FAO, de l'IIRCA et de l'UNICEF. Au cours de la cérémonie de lancement, le Bureau et le Centre d'excellence du PAM pour l'Afrique au Brésil ont accepté d'être les agents de coordination du groupe. Le pôle vise à rassembler les acteurs travaillant sur l'alimentation scolaire (FS), et à aligner leurs initiatives respectives pour atteindre les résultats escomptés du CESA 16-25 et les objectifs de développement durable (ODD). L'objectif de cette stratégie et de ce plan de travail est de guider les actions du Groupe d'alimentation scolaire de la CESA - CESA School Feeding Cluster (CSFC), en anglais - et de coordonner les ressources pour réaliser la vision et la mission de la CESA au cours des trois prochaines années dans la planification stratégique et opérationnelle.



2. Vision, mission et valeurs du CSFC

Vision: La réalisation des objectifs convenus au niveau mondial visant à créer des citoyens bien éduqués et en sécurité alimentaire, comme spécifié dans l'Agenda 2063 de l'UA et l'Agenda 2030 de l'ONU.

Mission: Améliorer l'accès à l'éducation et les résultats scolaires, l'état nutritionnel et l'état de santé des écoliers en permettant la coordination et les mécanismes d'échange de connaissances des programmes d'alimentation scolaire locaux.

Valeurs: Respect de la diversité et du travail d'équipe ; Penser à l'Afrique avant tout; Transparence et responsabilité; Intégrité et impartialité; Efficacité et professionnalisme; et Partage d'information et des connaissances.

3. Fonctions du groupe

Les fonctions de base du CSFC comprennent, sans s'y limiter :

- Fournir une plate-forme pour s'assurer que les décisions de l'Assemblée de l'UA relatives à l'alimentation scolaire (Déc 589 XXVI) et (EX.CL/Déc.965-986(XXXI)) sont pleinement opérationnelles;
- Promouvoir un lieu institutionnalisé où les parties prenantes de l'éducation et toutes les parties prenantes concernées peuvent approfondir leurs connaissances et leur expertise en matière d'alimentation scolaire en interagissant de manière continue:
- Fournir des conseils techniques aux départements de l'UA, au NEPAD, aux CER, aux États membres et aux partenaires sur la planification et la mise en œuvre des initiatives d'alimentation scolaire.
- Offrir une plate-forme grâce à laquelle les parties prenantes de l'alimentation scolaire en Afrique échangent des informations et des données d'expérience pour dégager un consensus sur les actions prioritaires, identifier et établir des partenariats pour une mise en œuvre harmonisée des initiatives en matière d'alimentation scolaire;
- Élaborer des mécanismes pour éliminer le dédoublement de la prestation des services;
- Harmoniser et partager les résultats des recherches, des évaluations, des analyses, des pratiques et des leçons apprises pertinentes pour les politiques;
- Établir des priorités stratégiques, des normes et des lignes directrices:
- Surveiller et mesurer le rendement par rapport à la stratégie des groupes technologiques ;
- Entreprendre des activités de plaidoyer auprès des États membres et d'autres parties prenantes de l'alimentation scolaire;
- Renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre l'alimentation scolaire locale.

4. Priorités stratégiques du groupe

Priorité stratégique 1: Cadre politique et juridique

Objectif 1.1: Soutenir l'élaboration des politiques et de cadres nationaux en matière d'alimentation scolaire afin de renforcer la durabilité et la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local .

Priorité stratégique 2: Coordination

Objectif 2.1: Renforcer la coordination des initiatives liées à l'alimentation scolaire entre les différents départements de l'UA et le NEPAD.

Objectif 2.2: Soutenir la mise en place et renforcer les plates-formes de coordination nationales et régionales afin d'apporter un soutien et une gouvernance efficaces aux programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local.

Priorité stratégique 3: Gestion des connaissances, suivi, évaluation, responsabilisation et apprentissage (MEAL)

Objectif 3.1: Améliorer et mettre à jour les connaissances nationales sur les programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local en vue de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des programmes. Objectif 3.2: Mettre en place un suivi et une évaluation efficaces, une responsabilisation et une évaluation de l'impact pour les programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local au niveau national. Objectif 3.3: Soutenir la mise en place d'une plateforme continentale de partage des connaissances sur l'alimentation scolaire à l'approvisionnement local

Priorité stratégique 4: Renforcer et renforcer les capacités

Objectif 4.1: Renforcer la capacité des États membres à concevoir, mettre en œuvre et fournir des services d'appui technique et de financement du développement durable dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local.

Priorité stratégique 5: Plaidoyer en faveur de l'engagement politique et de la mobilisation des ressources

Objectif 5.1 : Augmenter le budget des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local
Objectif 5.2 : Accroître le financement prévisible et pluriannuel pour la coordination des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local

5. Plan de travail

Priorité stratégique 1 : Cadre stratégique

Objectif 1 : Des politiques nationales d'alimentation scolaire sont en place pour renforcer la durabilité. et la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire

Activité	Indicateur	Base de référence en décembre 2018	Moyens de vérification	Ressource	Responsabilité/ Chef de file/participant	Durée du projet	Prévisions budgétaires
Activité 1: Accueillir des dialogues nationaux et continentaux sur les politiques d'alimentation scolaire	Nombre de dialogues politiques menés	37 pays (source: Sustainable School Feeding Across the AU Study, 2018)	Rapport du Groupe	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil) / Partenaires de la CUA	Continuel	

Priorité stratégique 2 : Coordination

Objectif 1 : Les plates-formes nationales et régionales de coordination mettent en œuvre des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local efficaces.

Prévisions budgétaires				
Durée du projet	Annuel	Base régulière	Continuel	Base régulière
Responsabilité/ Chef de file/participant	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil Partenaires de la CUA	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil Partenaires de la CUA	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil Partenaires de la CUA	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil Partenaires de la CUA
Ressource	Technique Financière	Technique Financière	Technique Financière	Technique Financière
Moyens de vérification	Rapport multipays et rapport annuel du Centre d'excellence du PAM au Brésil	Site Web de la plateforme fonctionnelle en ligne	Rapport multipays et rapport annuel du Centre d'excellence du PAM au Brésil	Procès-verbaux/ communiqués/ déclarations et rapport annuel du Centre d'excellence du PAM au Brésil
Base de référence en décembre 2018	13 pays (source : Sustainable School Feeding Across the AU Study, 2018)	1 projet de site web	2	2
Indicateur	Nombre de pays disposant de plates-formes nationales multisectorielles de coordination de l'alimentation scolaire	Une plate-forme en ligne opérationnell e et mise à jour	Un rapport de cartographie complet et à jour des initiatives et du profil des partenaires	Nombre et types de réunions
Activité	Activité 1: Suivi et retour d'information régulier aux plates-formes nationales et régionales	Activité 2: réactivation d'une plateforme en ligne pour le CSFC	Activité 3: Cartographie des initiatives régionales et des partenaires pour soutenir le développement des programmes nationaux d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local structurels	Activité 4: Réunions de coordination du CFSC

Objectif 2 : Accroître le financement prévisible et pluriannuel de la coordination

Activité	Indicateur	Base de référence en décembre 2018	Moyens de vérification	Ressource	Responsabilité/ Chef de file/participant	Durée du projet	Prévisions budgétaires
Activité 1: Créer un mécanisme de financement prévisible et pluriannuel pour la coordination	Augmentation en pourcentage du financement pluriannuel des plates-formes nationales, régionales et continentales	À déterminer au cours de l'année - 2019 JAAS	Enquête/rapport sur les dépenses budgétaires	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	Continuel	

Priorité stratégique 3 : Gestion des connaissances, suivi et évaluation

scolaire à l'approvisionnement local pour l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes Objectif 1 : Les gouvernements nationaux ont accru et actualisé leurs connaissances sur l'alimentation

Activité	Indicateur	Base de référence en décembre 2018	Moyens de vérification	Ressource	Responsabilité/ Chef de file/participant	Durée du projet	Prévisions budgétaires
Activité 1: Production, publication et diffusion d'études sur l'alimentation scolaire à l'approvisionnement	Nombre de publications d'études diffusées	1	Rapports annuels d'examen et Centre d'excellence du PAM au Brésil Rapport annuel	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	Continuel	
Activité 2: Publier le rapport annuel et les perspectives des États membres	Nombre de rapports et d'aperçus	S.O. en 2018 - Il sera élaboré à compter de 2019	Rapports d'examen annuel	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	Biennal	
Activité 3: Organiser des colloques sur les résultats de la recherche	Nombre de colloques organises	2	Rapport du colloque	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	Annuel	

Objectif 2 : Suivi et évaluation efficaces de l'alimentation scolaire

Activité	Indicateur	Base de référence en décembre 2018	Moyens de vérification	Ressource	Responsabilité/ Chef de file/participant	Durée du projet	Prévisions budgétaires
Activité 1: créer le réferentiel de données de l'UA sur les programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local	Un système continental de S&E en place	S.O. en 2018 - Il sera élaboré à compter de 2019	Rapport annuel	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	Continuel	
Activité 2: Plate-forme technique d'appui à la mise en place d'un système national efficace de suivi et d'évaluation des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local	EMIS, y compris les indicateurs des FS / Indicateurs intersectoriels incorporés dans les systèmes de S&E sur l'alimentation scolaire à l'approvisionnement local	S.O. en 2018 - Il sera élaboré à compter de 2019	Rapport annuel	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	Continuel	

Priorité stratégique 4 : Renforcer et renforcer les capacités

Objectif 1 : Renforcement de la capacité des États membres à mettre en œuvre les Fonds structurels et le Fonds social européen

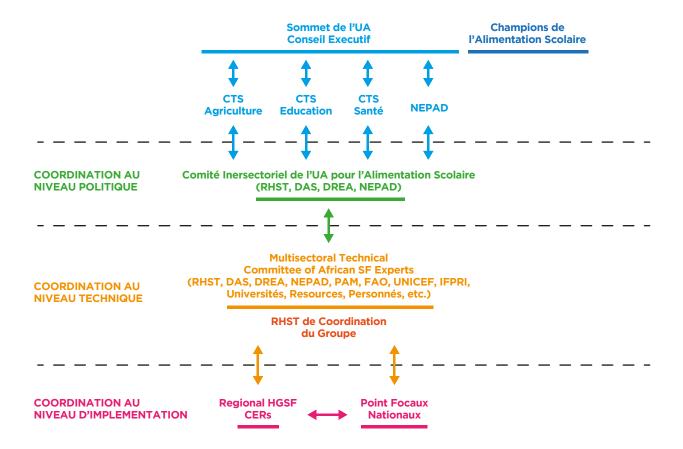
Activité	Indicateur	Base de référence en décembre 2018	Moyens de vérification	Ressource	Responsabilité/ Chef de file/participant	Durée du projet	Prévisions budgétaires
Activité 1: Ateliers techniques et de renforcement des capacités	Nombre de formations et d'ateliers	2 par an (ADSF et GCNF)	Rapport et rapport annuel du Centre d'excellence du PAM au Brésil	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	Annuel	
Activité 2: Appuyer la création d'un centre d'excellence régional du PAM en Côte d'Ivoire	Création d'un centre régional d'excellence en Afrique	1 (phase de conception en 2018)	Rapport et rapport annuel du Centre d'excellence du PAM au Brésil	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	À DÉTERMINER	S.O.
Activité 3: Soutenir le développement de la planification conjointe, des normes et des outils à adopter au niveau national	Nombre d'outils et de plans conjoints élaborés par la grappe	M	Rapport annuel	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/ Partenaires de la CUA	À DÉTERMINER	

Priorité stratégique 5 : Plaidoyer en faveur de l'engagement politique et de la mobilisation des ressources

Objectif 1: Renforcement de la collaboration multisectorielle dans le domaine des Fonds structurels et du Fonds social européen (FS/HGSF)

Activité	Indicateur	Base de référence en décembre 2018	Moyens de vérification	Ressource	Responsabilité/ Chef de file/participant	Durée du projet	Prévisions budgétaires
Activité 1: Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer et de communication pour des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local	Un document de stratégie de communi- cation et de plaidoyer pour sf	1	Rapport d'étape annuel de HGSF	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/Partenaires de la CUA	Stratégie d'ici 2019 mise en œuvre - en cours	
Activité 2: Organisation de la Journée africaine de l'alimentation scolaire	Commémoration annuelle	3 ADSF	Procès-verbaux- /commu- niqués/déclara- tions	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/Partenaires de la CUA	Annuel	A/A
Activité 3: Réalisation d'une analyse coûts-avantages pour HGSF - Réalisation d'un dossier d'investissement économique pour l'alimentation scolaire à l'approvisionnement local	Un cas d'investissement réalisé	S.O. en 2018 - Il sera élaboré à compter de 2019	Rapport du groupe	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/Partenaires de la CUA	Annuel	
Activité 4: Appui à l'assistance technique ou aux échanges virtuels facilités par le Centre d'excellence du PAM au Brésil avec le Gouvernement brésilien et d'autres pays en développement pour renforcer l'engagement et la sensibilisation des Etats membres de l'UA	Renforcement du nombre de politiques, programmes et éléments de système nationaux en matière d'alimentation scolaire à l'approvisionne ment local grâce au Centre d'excellence du PAM pour la coopération Sud-Sud au Brésil	10 pays avec des résultats concrets en 2018*Source : WPF Centre d'excellence au Brésil Rapport annuel de performance	Rapport multipays et rapport annuel du Centre d'excellence du PAM	Technique Financière	CUA/RHST PAM (Bureau de liaison UA et Centre d'excellence au Brésil/Partenaires de la CUA	Annuel	

6. Arrangement institutionnel et coordination du groupe/CSFC



6.1 Niveau politique

A. Comité interdépartemental sur l'alimentation scolaire (CIM-SF)

- Les commissaires de la RHST, de la DREA et de la DSA et le PDG du NEPAD ou leurs représentants auront une voix délibérative.
- Présidé par S.E. le Commissaire pour les RHST,
- Se réunir chaque année pour examiner les progrès réalisés en ce qui concerne les indicateurs clés des FS et pour fournir une orientation stratégique.

B. Champion(s) de l'alimentation scolaire :

- Des personnes indépendantes et respectées identifiées par le CIM-SF pour entreprendre des activités de plaidoyer volontaires en vue d'une allocation accrue des ressources et de promouvoir un environnement propice aux politiques et programmes d'alimentation scolaire.
- Les champions font rapport au Sommet de l'UA
- Plan de travail coordonné par le Secrétariat de coordination
- TdR, y compris les qualifications, la portée du travail, les produits livrables et les ressources à définir

6.2 Niveau de coordination

A. Coordination au niveau technique par le biais du Comité technique multisectoriel d'experts africains

- Toutes les décisions sont coordonnées et harmonisées par le biais de la coordination globale des groupes sectoriels de l'alimentation scolaire. A ce niveau, tous les départements et organes compétents de l'UA, les agences des Nations Unies, les sociétés civiles, les Etats membres, le secteur privé et les institutions financières se réunissent en un Comité technique multidisciplinaire d'experts africains sur l'alimentation scolaire à domicile.
- Présidé par le directeur de la RHST de l'UA
- Composé d'experts désignés par les départements de l'UA chargés des RHST, des affaires sociales, de l'économie rurale et de l'agriculture, des CER, des agences des Nations Unies, des institutions d'enseignement et de recherche, de la société civile et des experts individuels.
- Se réunir chaque année pour faire le point sur les progrès accomplis dans la performance du groupe/CSFC, identifier les contraintes à la mise en œuvre et recommander des orientations stratégiques clés pour examen par le CIM-SF.
- Examiner et mettre en œuvre les décisions prises par le CIM-SF
- Relever les défis de l'expansion d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local exige une nouvelle réflexion. L'UA, en étroite liaison et collaboration avec ses Etats membres, peut offrir un éventail de possibilités grâce au renforcement des capacités et à l'adoption accrue des meilleures pratiques en tenant dûment compte des priorités stratégiques ci-après :

I. Partnertariats et coordination

- 1. Appuir de plate-formes nationales pour assorer c'opérationalisation de la
- 2. Mobilisation de resources
- 3. Fournir leadership et eliminer duplication de services de livraison

III. Développement de capacités

1. Renforcer de capacities à travers plate-formes régionales, ationales et globale

PRIORITÉS STRATÉGIQ<u>UES</u>

II. Gestion de connaissance et STE

- 1. Gestioner connaissance autour de novvaux approces
- 2. Disseminer de publications, évaluations, analyzes, panoramas et-révues
- 3. Planifier et intégrer outils et normalisation des processus.
- 4. Établir des indicateurs régionaux et continentaux d'EMIS

IV. Plaidoyer et action

 Plaidoyer fort pour les éleves les petits exploitants, partenaires et les États membres
 Recherche

B. Secrétariat de coordination du groupe/CSFC

- Au niveau des politiques et de la coordination, le secrétariat hébergé par la RHST de l'UA coordonne, communique et gère la bonne mise en œuvre des initiatives du HGSF en Afrique.
- Organisé par le HSRT et avec le secrétariat coordonné par le PAM (Bureau régional pour l'Afrique et Centre d'excellence) et appuyé par la FAO.
- Organisation:
- Présidé: AU

- Secrétaire de coordination : Centre d'excellence du PAM au Brésil et Bureau de liaison du PAM auprès de l'UA;
- Membres: PAM, FAO.
- Réunions (présentielles et virtuelles): Tous les trois mois
- Mandat: fonctions quotidiennes de coordination, de gestion, d'administration et d'établissement de rapports.



6.3 Niveau de mise en œuvre

- · Comités d'alimentation scolaire
- •CERs : Personnes focales régionales des groupes
- Points focaux d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local au niveau national (pays)
- Les communautés économiques régionales ont la responsabilité de :
- Recueillir des informations sur les progrès et les défis des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local dans leurs régions respectives.
- Planifier les activités humanitaires et de développement
- Fournir les outils, les processus, les évaluations et les cadres requis
- renforcer et acquérir de nouveaux ensembles de compétences et de connaissances
- rechercher de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants

- Chaque pays encouragera un ministère ou une institution chef de file à mettre en œuvre ou à superviser la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local.
- Il devrait y avoir un coordinateur national chargé de présider le groupe de travail national ou le groupe multipartite qui supervise les questions d'éducation dans chaque pays.
- Coordonnés par les CER et guidés par le NEPAD, les Etats membres mettront les déclarations en pratique.
- Le Groupe de travail national devrait se réunir tous les trimestres pour examiner les informations recueillies pour l'Union africaine. Ces rapports seraient transmis aux communautés économiques régionales (CER) respectives.

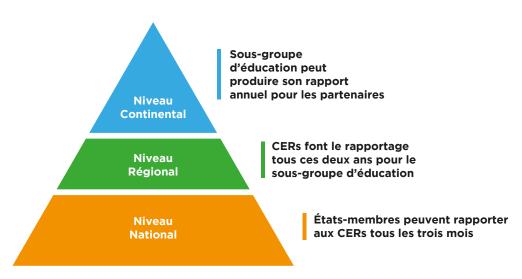


7. Rapports sur les7.1 Système de déclaration

- Collecte de données tout au long de l'année en particulier pendant la Journée africaine de l'alimentation scolaire et le Forum mondial sur la nutrition infantile : chaque État membre complétera le modèle en fournissant les informations demandées pour chaque indicateur;
- Harmonisation des données: La Commission de l'UA pour science et la technologie des ressources humaines et le Centre d'excellence du PAM au Brésil harmoniseront toutes les contributions;
- Analyse des données : La Commission de l'UA pour la science et la technologie en matière de ressources humaines et le Centre d'excellence du PAM au Brésil s'appuieront sur toutes les données de l'étude sur l'alimentation scolaire durable dans l'ensemble de l'Union africaine et d'autres documents pertinents pour analyser les données tant sur le plan quantitatif que qualitatif;
- Évaluation : La Commission del'UA pour la science et la technologie des ressources humaines et le Centre d'excellence du PAM au Brésil présenteront le projet de résumé du rapport annuel lors d'une réunion du groupe sectoriel CESA sur l'alimentation scolaire avant la Journée africaine annuelle de l'alimentation scolaire;
- Synthèse et publication : La Commission de l'UA pour la science et la technologie en matière de ressources humaines et le Centre d'excellence du PAM au Brésil présenteront, aux côtés des États membres du Groupe d'alimentation scolaire de la CESA, lors de la Journée africaine annuelle de l'alimentation scolaire, les principales réalisations, contraintes et défis, leçons tirées, opportunités et recommandations:
- Après la Journée africaine annuelle de l'alimentation scolaire, relancez le processus d'évaluation en mettant à jour le modèle de rapport sur la base du communiqué de l'année en cours.

7.2 Fréquence des rapports

Fréquence du rapportage



7.3 Cadre de communication

- Toutes les communications officielles seront gérées par le coordonnateur/secrétariat pour assurer la cohérence et l'exactitude des informations.
- Les membres sont encouragés à communiquer entre eux sur les questions d'intérêt qu'ils jugent à propos.

7.4 Cadre de présentation des rapports

- Les membres partenaires feront rapport semestriellement sur les activités et les indicateurs convenus pour chacune des activités.
- L'Union africaine élaborera et partagera un modèle de rapport standard afin d'harmoniser la fonction d'établissement de rapports.
- Les rapports semestriels seront envoyés de manière centralisée au coordinateur/secrétariat où ils seront consolidés et partagés annuellement avec la Commission de l'Union africaine et les membres partenaires du groupe d'alimentation scolaire.
- Le groupe travaillera avec l'Observatoire de l'éducation afin de développer et de mettre en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) pour ses fonctions qui soit cohérent avec ce que les autres groupes sectoriels utilisent pour assurer un suivi et une évaluation harmonisés et faire rapport sur CESA.

8. Adhésion 8.1 Membres

- Membres délibérants : États membres de l'Union africaine;
- Membres observateurs : Bureau de liaison du Programme alimentaire mondial auprès de l'Union africaine ; Centre d'excellence du Programme alimentaire mondial au Brésil ; bureaux de pays et bureaux régionaux du Programme alimentaire mondial dans l'espace de l'Union africaine ; autres organismes des Nations unies développant des programmes d'alimentation scolaire, d'alimentation scolaire à l'approvisionnement local et d'éducation dans les États membres de l'Union africaine ; milieux universitaires ; organisations non gouvernementales développant des programmes d'alimentation scolaire, d'alimentation scolaire nationale et d'éducation dans des États membres de l'Union africaine.
- Le processus de demande d'adhésion est décrit dans le mandat de la SCCP.

- Chaque membre identifiera les activités qu'il mène déjà et qui pourraient contribuer à l'atteinte des objectifs de la CESA et s'engagera à rendre compte des progrès sur une base semestrielle. Des modèles seront élaborés à cette fin.
- On s'attendra à ce que les membres interagissent et échangent des idées entre eux et assistent aux réunions annuelles d'examen et de planification de la grappe.
- Les membres se porteront volontaires pour accueillir les réunions de la grappe et fournir un soutien pour la coordination des activités en fournissant des fonds ou d'autres ressources telles que le temps du personnel.
- Les membres devraient, dans les meilleurs délais, inclure l'Agenda 2063 et la CESA 16-25 comme des cadres directeurs pour leurs travaux, les tenant en compte pour leurs programmes et activités dans l'avenir.

8.2. Processus de demande d'adhésion

A. Processus de sélection

L'adhésion au groupe /CSFCse fera par appel de candidatures et au moyen d'un formulaire en ligne disponible sur la page d'accueil du CCSMAF sur le site Web de la RHST.

Un appel initial sera diffusé par courrier électronique aux réseaux et groupes locaux et sera officiellement envoyé aux points focaux nationaux du gouvernement pour l'alimentation scolaire. Des représentants spécifiques de la RHST peuvent également être invités à présenter des candidatures.

Un formulaire de mise en candidature doit être rempli par les représentants intéressés et toutes les mises en candidature seront évaluées en fonction des critères d'adhésion.

B. Critères d'adhésion

Les candidats à l'adhésion doivent être en mesure de démontrer:

- Réseaux et liens communautaires étendus
- Capacité de représenter un large éventail de points de vue qui reflètent la diversité de la collectivité.
- Une bonne compréhension de l'alimentation scolaire et/ou de l'alimentation scolaire locale
- Une volonté de contribuer positivement aux réunions d'une manière juste et impartiale.
- Une capacité à regarder au-delà des intérêts personnels pour le bénéfice de la communauté et des résidents des Etats membres de l'UA.
- Une capacité à s'engager auprès de la CSFC pour la durée requise
- Une volonté de célébrer les réussites et les réalisations du groupe /CSFC
- l'appui de leur propre organisation ou de leur propre gouvernement
- Un engagement à soutenir activement le travail du groupe /CSFC et l'atteinte des objectifs de la grappe.



9. Considérations relatives à la durabilité

L'enracinement dans les cadres de l'UA tels que le cadre CESA, la plate-forme pour une responsabilité commune envers la décision du Conseil exécutif de l'UA sur la JAAS, et les arrangements institutionnels et le mécanisme de coordination amélioreront la durabilité du groupe. En outre, il est prévu que l'intégration du HGSF dans les CER et les cadres nationaux par l'intermédiaire des personnes focales des programmes d'alimentation scolaireet des comités de coordination des programmes d'alimentation scolaire renforcera encore la durabilité des initiatives. En outre, la viabilité financière sera assurée par le financement national de l'UA/NEPAD par le biais de diverses initiatives (ARNS, CAADP, CESA, etc.), et le PAM/FAO appuiera le secrétariat de coordination. En outre, il est important d'encourager d'autres membres clés du groupe à contribuer à des objectifs communs et à travailler sur des stratégies de plaidoyer et de mobilisation des ressources.

WFP/Isadora Fe

Section 2

Termes de référence du groupe d'alimentation scolaire de la CESA



Section 2 Termes de référence du groupe d'alimentation scolaire de la CESA

1. Contexte et vue d'ensemble

Dans le cadre de son Agenda 2063, l'Union africaine, en partenariat avec les États membres et les principales parties prenantes, a élaboré et adopté la Stratégie pour l'éducation continentale en Afrique (CESA 16-25). Comme décrit dans l'avant-propos de la stratégie, il s'agit d'une stratégie continentale qui s'inscrit dans le cadre 2016-2025 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, répond à la Position africaine commune (PAC) sur l'Agenda de développement post-2015 et tire les leçons des plans et stratégies continentaux précédents concernant le rôle et la place de la CUA (UA) qui, à l'inverse des États membres, ne dispose pas de territoire pour la mise en œuvre des stratégies dans ce domaine. En outre, elle s'appuie sur de nombreux acteurs actifs prêts à mobiliser des ressources financières, humaines et techniques au sein de coalitions nationales, régionales et continentales pour l'éducation, la science et la technologie.

En outre, la Déclaration de l'UA CAADP/Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée a mis l'accent sur la promotion de programmes novateurs d'alimentation scolaire qui utilisent des produits alimentaires provenant de la communauté agricole locale. En outre, le NEPAD a lancé des projets pilotes d'alimentation scolaire locale dans différents États membres et a sensibilisé les pays à intégrer le modèle d'alimentation scolaire locale dans les programmes d'alimentation scolaire existants et a souligné l'importance de l'approvisionnement en produits locaux pour le développement multisectoriel durable. De même, la Commission de l'Union africaine (Département des affaires sociales) a lancé un projet pilote visant à renforcer l'environnement et les capacités en matière d'alimentation et de nutrition scolaires en Afrique de l'Est en utilisant un cadre stratégique qui intègre et relie l'agriculture paysanne, les repas scolaires et l'éducation nutritionnelle.

La première réunion de planification CESA 16-25, qui s'est tenue dans les bureaux de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, les 23 et 24 juin 2016, a réuni les parties prenantes et les agences travaillant au développement de l'éducation en Afrique pour établir la coalition des parties prenantes en éducation demandée par le Sommet de l'Union africaine en juillet 2014 ; et pour commencer à élaborer des modules thématiques pour l'application CESA 16-25. Les groupes thématiques, y compris celui de l'alimentation scolaire, ont été créés dans le but de rassembler les acteurs travaillant sur des thèmes similaires pour atteindre les résultats attendus de la stratégie.

La réunion a adopté l'approche novatrice et fondée sur le partenariat comme moyen d'atteindre les objectifs de la stratégie. La réunion a également élaboré un cadre général pour la mise en œuvre et le suivi de la stratégie.

La valeur de l'alimentation scolaire a été soulignée par la décision de l'Assemblée des chefs d'Etat africains/AU/Dec 589 XXV d'établir une Journée africaine de l'alimentation scolaire le 1er mars et de créer un Comité multidisciplinaire d'experts africains sur l'alimentation scolaire sous la présidence de la CUA. La décision a réaffirmé l'importance de l'appui d'institutions telles que le PAM et son Centre d'excellence contre la faim au Brésil. La même année, 2017, la 31ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA (EX.CL/Dec.965-986 (XXXI)) a recommandé l'alimentation et la nutrition scolaires comme programme stratégique pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine de nutrition (2016-2025), et en application de la Déclaration de Malabo de 2014 pour améliorer la situation nutritionnelle.

Le Comité multidisciplinaire d'experts africains sur l'alimentation scolaire qui sert de bras technique pour l'engagement politique des chefs d'État dans la promotion de l'alimentation scolaire à domicile dans les États membres. Ce comité a été lancé le 31 mai 2017 et sera un précurseur du groupe d'alimentation scolaire sur le continent et la plate-forme de coordination pour toutes les initiatives de l'UA en matière d'alimentation scolaire.

2. Le groupe d'alimentation scolaire de la CESA

Au cours de la première réunion de planification CESA 16-25, l'alimentation scolaire a été présentée comme un domaine d'intervention stratégique afin d'assurer l'accès de la majorité, en particulier de ceux qui sont touchés par la pauvreté socio-économique, de promouvoir la rétention et l'achèvement, et de promouvoir le développement mental optimal des enfants pour assurer une excellente performance, ce qui permettra d'améliorer la performance des systèmes éducatifs des États membres et de réaliser le but du programme 2063.

Ce groupe appuiera plusieurs des objectifs stratégiques de la CESA. En particulier, il soutiendra la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Objectif stratégique 02 de la CESA: Construire, réhabiliter, préserver les infrastructures éducatives et élaborer des politiques qui garantissent un environnement d'apprentissage permanent, sain et propice dans tous les sous-secteurs et pour tous, afin d'élargir l'accès à une éducation de qualité.

Les domaines d'action dont la réalisation permettrait d'atteindre l'objectif stratégique 3 du CESA sont les suivants : assurer un développement harmonieux de l'organisme, en tenant compte d'une politique volontaire d'alimentation et de santé scolaire ; formuler des politiques appropriées propices au développement de l'éducation, en mettant l'accent sur la protection et l'éducation de la petite enfance, et le secondaire général ainsi que l'enseignement supérieur ; remédier aux contraintes imposées, notamment par la pauvreté, le mode de vie, la culture et le lieu d'implantation.



WFP/Badre Bahaji

3. Fonctions de la SCCF

Les fonctions principales du groupe sont les suivantes:

- Fournir une plateforme pour s'assurer que les décisions de l'Assemblée de l'UA concernant l'alimentation scolaire (Déc 589 XXV, Déc.965-986 (XXXI)), la déclaration CAADP/Malabo, et les initiatives du NEPAD sont pleinement opérationnelles
- Fournir des conseils techniques aux départements de l'UA, au NEPAD, aux CER, aux États membres et aux partenaires sur la planification et la mise en œuvre des initiatives d'alimentation scolaire.
- Fournit une plateforme à travers laquelle les parties prenantes des programmes d'alimentation scolaire en Afrique échangent des informations et des expériences, établissent un consensus sur les actions prioritaires, identifient et établissent des partenariats pour une mise en œuvre harmonisée des initiatives en matière d'alimentation scolaire.
- Élaborer des mécanismes pour éliminer le dédoublement de la prestation des services

- Harmoniser et partager les résultats des recherches, des évaluations, des évaluations et des analyses.
- Établir des priorités stratégiques, des normes et des lignes directrices.
- Suivre et mesurer les performances par rapport à la stratégie des groupes.
- Entreprendre des activités de plaidoyer auprès des États membres et d'autres parties prenantes de l'alimentation scolaire. Le groupe sectoriel identifiera et travaillera avec les champions pour soutenir les efforts de plaidoyer.
- Renforcer la capacité des États membres à intégrer l'alimentation scolaire à l'approvisionnement local dans les principaux plans de développement.
- Produire et diffuser des publications régulières, telles que des résumés et des perspectives.
- Appuyer la recherche, la diffusion et la communication

4. L'adhésion au groupe d'alimentation scolaire de CESA

L'adhésion au groupe d'alimentatio scolaire de la CESA est ouverte à tous :

- **4.1** Ministères des États membres de l'UA responsables des départements de l'éducation ou de l'alimentation scolaire qui sont disposés à rejoindre le groupe ; Ministères de l'agriculture, de la santé et autres ministères soutenant l'alimentation scolaire
- **4.2** Représentants des services en charge de l'alimentation scolaire des CER
- **4.3** Organisations ou institutions qui peuvent contribuer à la réalisation de l'objectif stratégique 3 du CESA, y compris les établissements d'enseignement tels que les écoles, les universités et les institutions.
- **4.4** Organismes des Nations Unies impliqués dans l'alimentation scolaire, la nutrition, la sécurité alimentaire, notamment le PAM, l'UNICEF, la FAO, l'OMS, l'UNESCO, etc.
- **4.5** Des experts individuels qui peuvent contribuer à la réalisation de l'objectif stratégique 3 du CESA et de différentes initiatives d'alimentation scolaire ;

- **4.6** Les organisations suivantes sur invitation :
- Agences en charge de l'alimentation scolaire dans l'enseignement de base et secondaire, l'enseignement supérieur et l'EFTP
- Organisations intergouvernementales internationales et régionales
- Organisations africaines du savoir, par exemple l'ADEA
- Société civile : par exemple FAWE, ANCEFA, etc.
- · Secteur privé
- Organismes de financement et pays
- **4.7** Chaque membre identifiera les activités qu'il mène déjà ou qu'il prévoit mener pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la CESA et s'engagera à rendre compte des progrès sur une base semestrielle. Des modèles seront élaborés à cette fin.
- **4.8** Les membres devront interagir et partager des idées entre eux et assister aux réunions annuelles d'examen et de planification du groupe.
- **4.9** Les membres se porteront volontaires pour accueillir les réunions du groupe et apporteront leur soutien à la coordination des activités en fournissant des fonds ou d'autres ressources telles que le temps du personnel.
- **4.10** Les membres devraient, dans les meilleurs délais, inclure Action 2063 et CESA 16-25 comme cadres directeurs pour leurs travaux et en tenir compte dans leurs nouveaux programmes et activités.

5. Dispositif institutionnel et mécanisme de coordination du Groupe d'alimentation scolaire du CESA

- 5.1 L'organisation du pôle est primordiale pour exploiter la synergie entre les membres partenaires et par conséquent la réalisation de l'objectif stratégique 3 du CESA. Le groupe d'alimentation scolaire bénéficiera d'autres structures pertinentes telles que les réseaux établis par les ministères, les chercheurs, les praticiens et les partenaires au développement à travers la région africaine, entre autres. Les membres des groupes peuvent convenir de former des sous-groupes pertinents pour améliorer la performance et l'efficacité de la coordination en raison des défis et opportunités convergents. Par exemple, des sous-grappes dans le cadre de l'Alimentation scolaire peuvent être établies selon les critères suivants:
- i) Différenciation en fonction du niveau d'éducation;
- ii) Différenciation en fonction de l'origine des aliments locale ou autre;
- **iii)** Différents secteurs de l'alimentation scolaire à domicile
- **5.2** La structure/organisation proposée pour le groupe d'alimentation scolaire:

Le CSFC s'articule autour de trois niveaux: politique, technique et mise en œuvre.

5.2.1. Coordination au niveau politique

• Le Comité interdépartemental de l'alimentation scolaire est composé des commissaires des départements concernés, à savoir la RHST, la DREA et la DSA et le NEPAD ou leurs représentants. L'IDC pour l'alimentation scolaire est présidé par S.E. le Commissaire de RHST et se réunit chaque année pour examiner les progrès réalisés sur les indicateurs clés des FS et pour fournir une orientation politique. Le comité relève de divers comités techniques spécialisés en éducation, en agriculture et en santé.

Le(s) champion(s) de l'alimentation scolaire sont des individus indépendants et respectés, identifiés par le CIM pour entreprendre des activités de plaidoyer volontaire afin de faire avancer l'agenda de la PNS en Afrique. Les champions utiliseront leur prestige individuel et professionnel et leurs réseaux pour plaider en faveur d'une allocation accrue des ressources et pour promouvoir un environnement propice à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et programmes d'alimentation scolaire.

5.2.2. Coordination au niveau technique

• Le secrétariat de coordination du groupe/CSFCest hébergé par la RHST et présidé par le directeur, RHST. Il se compose d'un coordonnateur, d'un personnel de l'UA détaché par un partenaire de développement, le secrétariat sera coordonné par le Centre d'excellence du PAM au Brésil et le Bureau de liaison du PAM auprès de l'UA. Cela sera appuyé par le bureau de liaison de la FAO auprès de l'UA et de tout autre partenaire approuvé par la RHST. Le secrétariat de coordination se réunit tous les trimestres. Le coordinateur est chargé des fonctions quotidiennes de coordination, de gestion, d'administration et d'établissement de rapports sur la stratégie et le plan de travail du groupe.

• Le Comité technique multisectoriel des experts africains de l'alimentation scolaire est composé d'experts désignés par les départements de l'éducation, de l'économie rurale et de l'agriculture et des affaires sociales de l'UA, le NEPAD, les CER, les agences des Nations Unies, les institutions d'enseignement et de recherche et la société civile. Le directeur, directeur des ressources humaines, des sciences et de la technologie préside le comité technique multisectoriel. Le comité se réunit deux fois par an pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail et de la stratégie du groupe, analyser les résultats budgétaires, identifier les contraintes à la mise en œuvre multisectorielle et recommander une orientation stratégique clé pour examen par le secrétariat de coordination et le Comité interdépartemental pour l'alimentation scolaire. Ce comité est également chargé d'examiner et de mettre en œuvre les décisions prises par le comité interministériel sur l'alimentation scolaire.

5.2.3. Niveau de mise en œuvre

- Personnes focales pour l'alimentation scolaire dans les CER*
- Personnes de contact pour l'alimentation scolaire dans les États membres
- Groupes de travail nationaux sur l'alimentation scolaire
- Partenaires nationaux de développement



WFP/Giulio d'Adamo

6. Réunions

- **6.1** Les réunions en personne auront lieu au moins une fois par année, à tour de rôle.
- **6.1.1** Des réunions virtuelles supplémentaires pourraient avoir lieu chaque fois que nécessaire pour compléter la réunion présidentielle annuelle.
- **6.2** Les membres partenaires se porteront volontaires pour accueillir les réunions et les membres partenaires hôtes se chargeront de la logistique de la réunion.
- **6.3** La date de la réunion est la dernière semaine de la réunion à déterminer, à moins que les membres partenaires ne conviennent d'une date convenable.
- **6.4** Les assemblées annuelles auront pour but de:
- Partager l'information et les mises à jour sur les activités du groupe.
- Examiner les progrès de la grappe; identifier les possibilités et les défis.
- Planifier et développer des programmes annuels.
- Discuter et valider le rapport annuel à soumettre à l'organisation présidente et à la CUA.
- **6.5** Des réunions sous-régionales seront organisées si nécessaire, mais les membres partenaires sont encouragés à communiquer aussi souvent que possible les uns avec les autres pour améliorer la réalisation des objectifs du groupe.
- **6.6** Des réunions en ligne seront organisées tout au long de l'année pour des raisons spécifiques chaque fois que cela sera nécessaire.
- **6.7** Le groupe disposera de plates-formes en ligne pour la communication externe et interne.
- **6.8** Les plates-formes faciliteront l'échange d'informations stratégiques sur la grappe, y compris l'affichage de l'information et des résultats de recherche, notamment:
- **6.9** Expériences, modèles et meilleures pratiques en matière d'alimentation scolaire
- **6.10** Études démontrant la valeur multidimensionnelle de l'alimentation scolaire, y compris l'évaluation des performances



- **6.11** Nouvelles approches, questions émergentes et débats sur l'alimentation scolaire
- **6.12** Toutes les réunions seront présidées par le président, le coprésident ou tout membre partenaire désigné.
- **6.13** Le quorum d'une réunion sera d'un tiers des membres partenaires.
- **6.14** Les décisions seront prises par consensus et dans les cas où le consensus ne sera pas possible, la décision finale sera prise par le président de la réunion.
- **6.15** Le coordonnateur s'assurera de la préparation de l'ordre du jour de la réunion, des notes ou de toute autre information concernant les réunions.
- **6.16** Un volontaire des membres partenaires rédigera un procès-verbal pendant les réunions et rédigera un rapport pour approbation par le président de la réunion et le coordonnateur.
- **6.17** Le coordonnateur est chargé de recevoir les points à l'ordre du jour et de distribuer les procès-verbaux des réunions.
- **6.18** Le coordonnateur prépare une ébauche de l'ordre du jour pour approbation par le président un mois avant la réunion.
- **6.19** Chaque membre partenaire a la possibilité de suggérer ou d'inscrire un point à l'ordre du jour de la réunion. Celles-ci doivent être reçues au plus tard six semaines avant la réunion suivante.

7. Cadre de communication et de rapport 7.1 Communication

- Toutes les communications officielles seront gérées par le coordonnateur afin d'assurer l'uniformité et l'exactitude de l'information.
- •Les membres sont encouragés à communiquer entre eux sur les questions d'intérêt qu'ils jugent à propos.



7.2 Cadre de rapport

- Les membres partenaires feront rapport semestriellement sur les activités et les indicateurs convenus pour chacune des activités.
- L'Union africaine élaborera et partagera un modèle de rapport standard afin d'harmoniser la fonction d'établissement de rapports.
- Les rapports semestriels seront envoyés de manière centralisée au coordinateur/secrétariat où ils seront consolidés et partagés annuellement avec la Commission de l'Union africaine et les membres partenaires du groupe d'alimentation scolaire.
- Le groupe travaillera avec l'Observatoire de l'éducation afin de développer et de mettre en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) pour ses fonctions qui soit cohérent avec ce que les autres groupes utilisent pour assurer un suivi et une évaluation harmonisés et faire rapport sur CESA.



8. Dispositions financières

8.1 Le groupe mobilisera des fonds, par le biais de propositions conjointes, pour mener à bien le travail de coordination du groupe et d'autres activités convenues qui seront identifiées comme importantes et qui ne sont menées à bien par aucun membre partenaire.

8.2 Les membres partenaires utiliseront leurs ressources disponibles pour entreprendre des activités dans le cadre de leurs propres mandats et plans institutionnels.

8.3 Les membres partenaires peuvent également fournir les ressources nécessaires aux activités conjointes des groupes en termes de fonds, de temps de personnel ou d'autre soutien en nature.

9. Période

Le présent mandat entre en vigueur de 2018 à 2025, à moins qu'il ne soit révisé par les membres partenaires.

10. Modification des termes de référence

10.1 Le présent mandat peut être modifié.

10.2 Un examen annuel sera effectué en consultation avec les membres partenaires pour s'assurer que les termes de référence sont toujours pertinents et permettent d'atteindre l'objectif pour lequel ils ont été conçus.

11. Clause de sortie

Le groupe sera dissous si les membres partenaires considèrent que le travail a été réalisé.

12. Amendements

Les membres partenaires peuvent modifier ou changer la portée de la grappe au fur et à mesure que les circonstances changent avec le temps, avec l'accord de la majorité.



Section 3

Les indicateurs du groupe d'alimentation scolaire de la CESA







1. Principales recommandations de l'étude sur l'alimentation scolaire durable

Actions prévues pour 2020 (veuillez décrire)						
Les actions entreprises dans Année scolaire 2018-2019 (veuillez préciser)						
Objectif de 2025						
Réalisations actuelles - Base de référence Année scolaire 2018-2019						
Indicateur au niveau national	# Nombre d'écoles publiques couvertes par le programme des FS	# Nombre d'écoliers bénéficiant d'un programme de FS	D'étudiants inscrits couverts par le programme SF	Augmentation en % du nombre de filles scolarisées dans les écoles grâce au programme des FS (y compris les rations à emporter) depuis 2016	Grades couverts par le SFP	Des programmes d'alimentation scolaire qui intègrent l'éducation nutritionnelle et l'éducation nutritionnelle Interventions complémentaires
Description du plan d'action	La contribution de l'alimentation scolaire à l'accès de tous les garçons et filles à	un enseignement preprimaire, primaire et secondaire de qualité				La contribution de l'alimentation scolaire à l'éradication de la faim
R.N.	11					1.2

Actions prévues pour 2020 (veuillez décrire)								
Les actions entreprises dans Année scolaire 2018-2019 (veuillez préciser)								
Objectif de 2025								
Réalisations actuelles - Base de référence Année scolaire 2018-2019								
Indicateur au niveau national	La quantité d'aliments provenant des marchés locaux	D'aliments scolaires achetés directement aux agriculteurs locaux	# Petits agriculteurs ruraux bénéficiant de l'achat d'aliments locaux.	Nombre de femmes participant à l'économie locale par le biais de programmes d'alimentation scolaire	Montant (en dollars des États-Unis) du budget national alloué aux FS	Pourcentage du budget national alloué aux FS sur le budget total des FS	# Nombre de réunions tenues par la plate-forme de coordination des FS	# Nombre d'agences nationales/réunions de coordination des FS
Description du plan d'action	La mesure dans laquelle les producteurs locaux sont liés aux marchés par	l'intermédiaire des programmes d'alimentation scolaire.			La part nationale des budgets est allouée aux programmes de repas scolaires.		Des plates-formes de coordination pour les programmes des FS sont en place et acceptant les places et acceptant les programmes des FS sont en places et acceptant les programmes des FS sont en places et acceptant les programmes des FS sont en places et acceptant les plac	place et operatorneres.
R.N.	1.3				4.1		1.5	









Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 251 11 551 7700 Fax: 251 11 5505928 www.au.int









